

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

**COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE
(CDD)**

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N°099 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD
DE CREDIT N°7462-BF SIGNE LE 14 FEVRIER 2024 A
OUAGADOUGOU ENTRE LE BURKINA FASO ET
L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE
DEVELOPPEMENT (IDA) POUR LE FINANCEMENT
DU PROJET D'ACCELERATION DE LA
TRANSFORMATION DIGITALE DU BURKINA FASO
(PACTDIGITAL)**

Présenté au nom de la Commission du développement durable (CDD) par le député
Kanibè TUINA, rapporteur.

Juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le jeudi 06 juin de 14 heures 05 minutes à 14 heures 50 minutes, la Commission du développement durable (CDD) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Mariam SIDIBE, Première secrétaire de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de crédit n°7462-BF signé le 14 février 2024 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du Projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso (PACTDIGITAL).

Au préalable, la CDD, saisie pour avis, a tenu une séance d'appropriation, le lundi 03 juin 2024, de 09 heures 10 minutes à 10 heures 20 minutes, au cours de laquelle elle a relevé ses préoccupations. Celles-ci ont été portées à la connaissance du Gouvernement, lors de la séance d'audition de la Commission des finances et du budget (COMFIB) saisie au fond, par le député Kanibè TUINA, désigné rapporteur.

L'ordre du jour ci-dessous a été adopté par les commissaires :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la CDD.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté son compte-rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par madame Aminata ZERBO/SABANE, Ministre de la Transition digitale, des postes et des communications électroniques. Elle était assistée de ses collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs en trois points :

- objectifs et bénéficiaires du projet,
- description technique du projet,
- coût du projet et caractéristiques du financement.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB.

I.2. Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse leur ont été apportés. Ces préoccupations ont porté, entre autres, sur :

- le mode de calcul de l'indice de connectivité ;
- les pays ayant les meilleures performances de taux de couverture en réseaux mobiles 3G et 4G dans la sous-région Ouest-africaine ;
- les taux de référence de couverture en réseaux mobiles 3G et 4G évoqués dans l'exposé des motifs ;
- les actions prioritaires à mettre en œuvre dans le domaine du numérique ;
- le taux d'accès à l'internet au Burkina Faso ;
- la situation de mise en œuvre des différents projets participant à la digitalisation et à l'amélioration de la connectivité dans notre pays (Backbone, e-Burkina, SMART Burkina ...) ;
- la composante qui prend clairement en charge le volet « développement des infrastructures de communications électroniques » ;
- le respect du cahier des charges par les différentes sociétés de télécommunication de notre pays ;
- la couverture de réseaux d'accès au haut débit fixe et mobile en milieu rural ;
- les taux de couverture du territoire en réseaux mobiles 3G et 4G en 2024 ;
- la raison pour laquelle la composante 5 « intervention d'urgence pour le soutien d'urgence en cas de risques de catastrophes » n'est pas budgétisée ;
- le lien entre RESINA et Backbone et leur apport dans le déploiement de l'Université virtuelle au Burkina Faso ;
- l'existence d'une stratégie nationale en matière de connectivité et d'inclusion numérique ;
- la situation de la digitalisation de l'Administration publique ;
- les actions entreprises par le Gouvernement pour améliorer la qualité de la connexion ;
- l'état de mise en œuvre de la recommandation formulée par la mission d'information parlementaire sur SITARAIL en lien avec la fibre optique mise à la disposition de cette société ;
- l'évolution vers le satellitaire au regard des ruptures fréquentes au niveau de la fibre optique marine ;

- l'assurance que tous les Burkinabè bénéficieront d'un réseau téléphonique et d'internet de qualité, vu l'importance du montant de l'accord de crédit.

II- APPRECIATION ET AVIS DE LA CDD

A l'issue du compte-rendu des travaux de la Commission des finances et du budget fait par le député rapporteur et se fondant sur l'appropriation du projet de loi, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission.

Au terme de ces échanges, la Commission du développement durable estime que la ratification du présent accord de crédit permettra :

- d'accélérer la transformation digitale pour renforcer la résilience du système socio-économique ;
- d'améliorer la performance des administrations publique et privée ;
- d'impacter favorablement la production et la diffusion de biens et services tant dans le secteur privé que dans le secteur public ;
- d'améliorer la disponibilité, l'accessibilité et l'appropriation des services numériques au Burkina Faso.

Par conséquent, la CDD émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 06 juin 2024

La Première Secrétaire



Mariam SIDIBE

Le Rapporteur



Kanibè TUINA

LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES MEMBRES DE LA CDD

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE
1.	TUINA Kanibè	PDCE
2.	SIDIBE Mariam	PP
3.	HIEN Diédon Alain	OSC
4.	KABRE Kalifa	FVR
5.	KABRE Aboubacar	PDCE
6.	ZONGO Kiswendsida Evariste	PDCE
7.	NIGNAN Dida	FDS

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE	JUSTIFICATION
1.	DAMIEN/YOUL Ini Inkouraba	FVR	(Malade)
2.	KONE Moussa	OSC	(Raison de famille)
3.	BONZI NONYEZA	FVR	(Raison de famille)
4.	ZONGO Sayouba	PDCE	(En mission)
5.	SAWADOGO Tegwendé Isidore	FDS	(Raison de service)

LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL DE LA COMMISSION

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	BAYALA Cyrille	Conseiller Technique du PALT
2.	OUEDRAOGO/OUEDRAOGO Aimée Edwige	Administrateur parlementaire
3.	BARRO/OUEDRAOGO Habibou W.	Secrétaire de direction
4.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison

LISTE DU PERSONNEL ABSENT EXCUSE

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	FONCTION	JUSTIFICATION
1.	BASSOLET A. Prosper	Administrateur parlementaire	(Malade)
2.	HIEN /OUEDRAOGO Prisca	Administrateur parlementaire	(En congé)
3.	KAMBIRE B. Albert	Administrateur parlementaire	(En congé)